

## **Le mot de Madame la Maire**

Cette édition spéciale de La Gazette a pour objectif de vous communiquer toutes les informations sur la construction de la Salle Multi-activités - Restaurant scolaire.

Ce projet de construction, travaillé depuis 2021 par l'ensemble de l'équipe municipale, se concrétise aujourd'hui pour répondre aux besoins identifiés depuis plusieurs années et inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) après débat sur les orientations en conseil municipal le 2 mai 2019 (implantation, emplacement sécurisé, centre bourg, liens intergénérationnels...)

La réflexion de la commission d'urbanisme et des groupes de travail composés d'élus et de non élus, entre 2016 et 2020, pour élaborer ce PADD a porté entre autres sur le renforcement de la centralité de Les Chères en prévoyant «*Le renforcement du pôle d'équipements localisé au cœur du village en envisageant la construction d'une nouvelle salle des fêtes, en permettant l'extension de l'école et en requalifiant les espaces publics*».

Pour rappel, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est la clé de voûte du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il doit exposer le projet de village adapté à ses contraintes et répondre aux besoins et enjeux du territoire communal.

Il est l'expression du projet de la commune pour l'aménagement de son territoire.

## **Les étapes de conception du projet de construction :**

→ 1<sup>er</sup> trimestre 2021 : intervention de la société BATI PROGRAMME, programmiste chargé d'établir un «préprogramme et faisabilité de l'opération» précisant le site d'implantation, les surfaces de l'opération, l'étude architecturale et financière. Ce document a été élaboré à partir de réunions menées avec les élus, de demandes des utilisateurs et sur ce point ont été reçus les responsables des associations utilisant régulièrement les salles communales pour lister leurs besoins et réflexions (CACC, Sous des Ecoles, Chorale, Assistantes maternelles)

→ juillet 2021 : lancement du marché public pour la sélection de la maîtrise d'œuvre.

A l'issue de la consultation en octobre 2021 a été sélectionnée par la commission d'appel d'offres la société Y.ARCHITECTES.

→ 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 et 1<sup>er</sup> trimestre 2022 : tous les conseillers municipaux se sont réunis à plusieurs reprises avec l'architecte pour travailler, faire des observations, demander des correctifs et donner leur avis pour arriver au projet final.

→ 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 : deux réunions publiques, pour présentation du projet à la population, ont eu lieu en salle polyvalente, le 25 avril 2022 et le 29 juin 2022.

→ 2<sup>ème</sup> semestre 2022 : dépôt du permis de construire et de l'autorisation de travaux d'un établissement recevant du public.

L'arrêté d'accord du permis de construire est du 06 décembre 2022 ; même date pour l'autorisation de travaux.

Les affichages sur le terrain des autorisations d'urbanisme ont été constatés par huissier.

→ Octobre 2022, lancement du marché public de consultation des entreprises pour la construction du bâtiment (14 lots) et du marché public pour l'aménagement d'un espace paysager le long de l'école et du futur bâtiment entre la rue de la mairie et la rue de la Babette.

A l'issue des consultations, en février 2023 sur présentation des résultats par l'architecte et l'économiste, la commission d'appel d'offres a sélectionné les entreprises retenues.

Le conseil municipal par deux délibérations du 20 mars 2023 a approuvé l'attribution des marchés et autorisé leur signature.

## **Le financement du projet de construction :**

En 2021, dans le budget communal a été ouvert une «Opération 119 - Salle multi activités - restaurant scolaire» pour un montant de 3 054 783,60 € TTC. Après marché public de consultation des entreprises, le montant pour la construction du bâtiment est de 2 705 713€ TTC. Le montant global des devis est légèrement inférieur à ce qui avait été budgété.

Les élus ont décidé d'effectuer en même temps l'espace paysager aux abords de la construction. Le montant après marché public de consultation est de 506 852,97 € TTC.

Le montant global de l'opération construction + abords est donc de 3 212 565,97 € TTC, financé par :

- Des subventions accordées pour un montant total de 480 000 € (ETAT 300 000 € ; REGION 180 000 €)

- Le fonds commun de TVA reversé à la commune d'environ 439 267,00 €

- Un autofinancement de 1 000 000,00 €

- un prêt long terme de 1 500 000,00 € (les offres de prêt sont en cours et le choix va intervenir lors du vote du budget 2023).

Afin de confirmer la capacité de l'engagement financier de la commune, une prospective-rétrospective a été établie par le Cdg69 en 2022 et une aide à la décision par le cabinet CBG TERRITOIRES depuis janvier 2023.

Pour information, les échéances des prêts en cours, contractés par la commune en 2005, se terminent pour l'une au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 et pour l'autre au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Les échéances du prêt contracté pour le projet sont quasiment d'un montant équivalent.

## **En conclusion**

La construction de ce bâtiment regroupant diverses utilisations (salles multi-activités et un restaurant scolaire) répond à plusieurs nécessités.

Cette année, environ 100 à 110 enfants sont inscrits à la cantine tous les jours.

Aujourd'hui la cantine d'environ 50 m<sup>2</sup> ne suffit pas, trois services sont obligatoires et les enfants sont contraints de déjeuner en 15 mn environ.

La construction du restaurant scolaire de 220 m<sup>2</sup> va assurer le bien-être des enfants de l'école qui vont pouvoir déjeuner en toute sérénité.

La salle polyvalente et la salle bleue seront dorénavant exclusivement utilisées par l'école et le périscolaire pour leurs activités et la garderie.

Cet espace permettra également de pouvoir créer une salle de classe supplémentaire, si besoin, et éviter ainsi la délocalisation d'élèves dans une commune voisine.

La construction de la salle multi-activités va permettre la création de salles adaptées pour les associations et les administrés qui aujourd'hui utilisent la salle polyvalente et la salle bleue quotidiennement et d'assister au spectacle de fin d'année de l'école.

L'aménagement des abords va permettre de créer un espace de cheminement doux sécurisé reliant l'école, le restaurant scolaire, la salle multi-activités, l'esplanade des sports et le parc de l'Orangerie, et un lieu de convivialité intergénérationnelle.

Je reste à votre entière disposition, n'hésitez pas à me contacter pour toute information complémentaire.

Alix ADAMO



Ecole publique existante

Parvis et auvent créés

Cour d'école créée

Promenade piétonne créée

Salle Martinaud

Restaurant scolaire

Salles multi-activités

Skatepark et nouvelle plateforme multisports

Tennis existants

Vue aérienne depuis la rue de la Mairie

# PLAN DE MASSE

